

## Procès-verbal du conseil d'école

*A renvoyer par courriel après chaque conseil à  
[ien31-fronton@ac-toulouse.fr](mailto:ien31-fronton@ac-toulouse.fr)*

<b>Ecole</b>	Elémentaire Georges BRASSENS		<b>Adresse</b>	2 avenue de Ségusino 31790 Saint-Jory	
<b>Conseil d'école n°</b>	3	<b>l'année scolaire</b>	2023-2024	<b>Date</b>	Du 17 juin 2024

### Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

#### Membre de droit sans participation au vote

Fonction	Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
<b>Inspectrice de l'éducation nationale :</b>	<b>Mme MONTREJEAU</b>		excusée	

#### Membres votants

<b>Directeur de l'école Président</b>	<b>M LANGELLA</b>	X		
---	-------------------	---	--	--

#### Elus (2) :

Maire	M DENOUVION	X		
Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI	M GUERRERO	X		

#### Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

Enseignant 1 Enseignant 2	Mmes Aubert, Sensebé, Delloye, Da Silva, Labsi, Delmas, Pol, Artillan, Barthe, Gasc, Manjaye, Fagnot	X		
Enseignant 3	Mme Touhami, Mme Campagne		excusée s	
.....	M Espineira, Plantade- Gely		excusés	

<b>Un des maîtres du RASED :</b> (choisi par le conseil des maîtres)	<b>Mme SERRE</b>		excusée	
<b>DDEN</b>				

#### Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes) (ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

Parent d'élève 1	M HEUZE FCPE	X		
Parent d'élève 2	Mmes Grafeuille, Guigne, assos CLES	X		
Parent d'élève 3	M Miravette assos CLES	X		
.....				

#### Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)

RASED (autres que le membre votant)				
Médecin scolaire				
Infirmier(e) scolaire				
Assistante sociale				
ATSEM				
Représentant des activités périscolaires*	Mme Garnier	X		
Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile*				

\*le cas échéant

<b>Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école</b> ( <i>renseigner l'heure</i> ) :	17 h 30
<b>Désignation d'un secrétaire de séance</b>	Mme LABSI
<b>Rappel des points à l'ordre du jour :</b>	Organisation école rentrée 2024 (effectifs, répartition, sécurité, ...) Organisation ALAE (effectifs, organisation, ...) Mairie : organisation rentrée, entretien... Point coopérative scolaire, budget

### Compte rendu des échanges

#### Point 1

##### \*Effectifs actuels :

Temps scolaire : 366 élèves répartis sur 14 classes et un groupement ULIS, un groupement UPE2A

##### Temps ALAE :

- Elèves : 95 élèves le matin, 295 à midi et 100 le soir.

- Adultes : 6 personnes le matin, 19 + 2 adjoints l'après-midi, 6 animateurs le soir. (2 CCD et un départ).

##### \*Effectifs pour la rentrée de Septembre 2024 :

366 élèves sont prévus pour la rentrée 2024. (291 passages et 75 arrivées).

##### Changements de l'équipe enseignante :

Départs prévus : Mme POL, Mme DELMAS, Mme CAMPAGNE, Mme DA SILIVA, Messieurs PLANTADE et ESPINERA.

Arrivées prévues : 7 enseignants.

##### Les classes :

Une ouverture de classe est prévue pour la rentrée 2024. On comptera alors 15 classes ainsi que 2 groupements avec les dispositifs UPE2A et ULIS, soit 17 classes au total.

Il convient de noter que, pour la rentrée 2025, 80 élèves de grandes sections (année 24-25) arriveront sur l'école G.BRASSENS, et 62 élèves de CM2 quitteront l'école pour le collège, par conséquent 20 de plus.

On rappelle que, s'agissant des classes de CP et CE1, celles-ci ne peuvent dépasser le seuil de 24 élèves, conformément aux directives ministérielles.

##### Livraisons appartements :

On compte 800 logements supplémentaires qui doivent arriver sur la commune. Le secteur Petite Enfance est saturé. On a largement dépassé les 366 nouveaux logements prévus. La fermeture des permis de construire a été décidée mais celle-ci ne produira son effet, en terme de stabilité, que dans 2 ou 3 ans.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	
	Abstentions	
	Voix pour	
	Voix contre	

#### Point 2

##### Mobilier et aménagements :

Il est prévu l'installation d'Algecos (double). La livraison aura lieu fin juillet. Le mobilier sera également livré fin juillet.

S'agissant du mobilier, des conventions ont été signées avec des communes de la métropole qui nous ont

proposé de l'aide.

**Sécurité des sorties des élèves :**

On constate qu'un trop grand nombre d'élèves font leurs sorties à 16 H 45 par la grande porte. Pour les plus jeunes (CP et CE1), cette sortie est très anxiogène. Or, il est défendu d'utiliser les portes de la cantine pour des raisons de sécurité et d'hygiène. Une réunion est prévue afin d'étudier la situation et de tenter de trouver une solution adaptée.

**\*La restauration scolaire :**

La restauration scolaire va faire l'objet d'une restructuration en 2025. Cette décision fait suite aux constats de difficultés liées à la production et à la sécurité de la cantine par la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population). Il s'agit notamment du matériel sous dimensionné, de problèmes de fuites, de capacité moindre, d'isolation groupe de froid... Il est aussi à l'étude un agrandissement des locaux.

**\*La canicule :**

- le projet « 1 000 arbres » est relancé ; à ce jour, 260 arbres seulement ont été fournis.
- des ateliers « canicule » à la mairie ont été créés.

**\*Jeux pour les enfants :**

La peinture dans la cour est reprogrammée. Celle-ci n'avait pas pu être réalisée à cause des intempéries. Il n'est pas prévu de jeux supplémentaires.

**\*Marché d'entretien de nettoyage :**

Une nouvelle société interviendra début août. Un gros nettoyage sera réalisé pendant l'été. Le cahier des charges a été modifié afin que de nombreuses zones soient « désencrassées ». Le personnel en charge sera en nombre plus important.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	
	Abstentions	
	Voix pour	
	Voix contre	

**Point 3**

**Point Coopérative :**

Le montant actuel de la caisse s'élève à 23000 euros dont il convient de retirer le montant correspondant au séjour à Moissac (classes de CM1), soit 7400 euros. Il restera donc 15600 euros. Cela permet d'avoir les fonds pour l'année 2024-2025.

S'agissant de la classe de neige, la question du maintien ou non de celle-ci est à l'étude. En effet, compte tenu de la situation, la priorité serait donnée, à priori, aux contrats d'entretien, aux factures en attente de règlement ainsi qu'au comblement du déficit (entre 1 Million 3 et 1 Million 5). Il n'y aura donc pas de possibilité d'aide pour le financement de cette classe neige.

**Lissage du budget, pour le budget 2025 :**

On constatait un écart important entre le nombre d'élèves initialement prévu par rapport au nombre réel à la rentrée de septembre du fait du nombre plus important de logements. Cela impactait considérablement les budgets alloués aux écoles. Dorénavant le budget est réparti en toute équité sur **toutes** les écoles par la mairie.

**\*Budget janvier 2024 :**

Le budget est réparti comme suit :

**17.50 euros** par enfant pour le bus et **50 euros** par enfant pour tout le reste.

Point 4

Point 5

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance  
par le Président du conseil d'école (*renseigner l'heure*) :**

**19 h 30**

**Le président, directeur d'école**

**Le secrétaire de séance**

**M LANGELLA**

**Mme LABSI**